

**Procès-verbal de la séance du  
Conseil Intercommunal du SDIS Nyon-Dôle  
Du 28 avril 2015**

Présidence M. Daniel Gallay, Président  
Secrétaire Mme Géraldine Boulenaz  
Scrutateurs M. Sébastien Carnal – Georges Richard  
CODIR 4 Présents Mme Ruey-Ray, Présidente – M. Barras –  
M. Mühlemann – M. Bilardo  
1 excusée Mme Gallay

Ouverture de l'assemblée à 20H00

Le Président propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- Assermentation des nouveaux membres du conseil intercommunal qui devient le point no 3
- Point no 8 : préavis no 11/2015 – comptes 2014 et non 2015

Modifications acceptées à l'unanimité

Ordre du jour

1. Accueil, ouverture de l'assemblée par le Président du Conseil Intercommunal
2. Contrôle des présences
3. Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal
4. Adoption du procès verbal de la séance du 16 septembre 2014
5. Communication des membres du Comité de Direction
6. Election du bureau du Conseil Intercommunal
  - I. Election du vice-président
  - II. Election de deux scrutateurs et deux suppléants
  - III. Election du Président
7. Nomination du réviseur des comptes
8. Préavis no 11-2015 – Comptes 2014
9. Communication du Commandant Pierre-Yves Corthésy
10. Divers et propositions individuelles

**1) Accueil, ouverture de l'assemblée**

Le Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'assemblée à 20H00.

**2) Contrôle des présences**

Appel

communes présentes : 18 communes présentes

Arnex-sur-Nyon – Arzier-Le Muids - Borex – Chéserey – Crans près Céligny – Crassier  
Duillier – Eysins – Genolier – Gingins – Givrins – Grens – La Rippe – Nyon – Prangins –  
Signy-Avenex – Saint-Cergue – Trélex

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

**3) Assermentation des nouveaux membres du Conseil Intercommunal**

Madame Sandrine Kilchenmann, Gingins  
Monsieur Morel Eric, Arzier-Le Muids

**4) Adoption du procès verbal de la séance du 16 septembre 2014**

Le procès verbal est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

**5) Communication des membres du Comité de Direction**

Madame Ruey-Ray annonce que le budget 2016 devra être adopté par le CODIR le 30 juin 2015 et propose de convoquer la commission de gestion et des finances le jeudi 09 juillet 2015 à 18H30.

Madame Ruey-Ray annonce que le règlement du conseil intercommunal est revenu en retour du département du territoire et de l'environnement avec quelques modifications. Le CODIR se réunira le 19 mai 2015 pour revoir ces corrections. Madame Ruey-Ray propose de convoquer la commission ad hoc le mardi 14 juillet 2015 à 18H30.

**6) Election du bureau du Conseil Intercommunal**

I. Election du vice-président

Le Président propose à M. Claude Bosson de reconduire son mandat de vice-président et demande à l'assemblée s'il y a d'autre candidat. Aucune proposition n'est faite.

Le Président propose de passer au vote et d'élire M. Claude Bosson comme vice-président

Nom : M. Bosson

Elu à l'unanimité

II. Election de deux scrutateurs et deux suppléants

Le Président propose à MM. Carnal et Richard ainsi qu'aux suppléants MM. Schaer et Graber de reconduire leur mandat de scrutateurs et scrutateurs suppléants et demande à l'assemblée s'il y a d'autre candidat. Aucune proposition n'est faite.  
Le Président propose de passer au vote et d'élire MM. Carnal, Richard, Schaer et Graber.

Nom : M. Carnal

Nom : M. Richard

Nom : M. Schaer suppléant

Nom : M. Graber suppléant

Elus à l'unanimité

Le Président M. Daniel Gallay appelle le vice-Président M. Claude Bosson et informe l'assemblée qu'il accepte de reconduire son mandat de président et quitte la salle.

Le vice-président M. Claude Bosson prend la parole et demande à l'assemblée s'il y a des candidats pour la présidence du Conseil Intercommunal. Aucune proposition n'est faite.

M. Bosson propose d'élire M. Gallay

III. Election du Président

Nom : M. Gallay

Elu à l'unanimité

7) Nomination du réviseur des comptes

Monsieur Billardo propose de mandater la fiduciaire Fidinter à Lausanne

Le Président propose de passer au vote et de mandater la fiduciaire Fidinter à Lausanne

Accepté à l'unanimité

8) Préavis n° 11-2015 –Comptes 2014

Monsieur Blumenstein, rapporteur de la commission de gestion et des finances donne lecture du rapport qui recommande au Conseil Intercommunal l'adoption du préavis tel que présenté.

M. Dupertuis demande des explications sur la différence de Frs. 10'841.- compte prime assurance chose RC.

Mme Kilchenmann annonce une erreur d'addition dans le tableau de répartition des charges.

M. Gallibourg demande à quoi correspondent les autres débiteurs dans le bilan.

M. Billardo annonce qu'il va vérifier ces points et donnera des explications lors de la prochaine séance du conseil intercommunal le 22 septembre 2015.

Un nouveau document mis à jour sera expédié à tous les membres du conseil intercommunal.

La parole n'est pas demandée, le Président passe au vote à main levée :

Oui le rapport de la Commission de gestion et des finances, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, le Conseil Intercommunal décide :

- **D'approuver les comptes 2014 de l'association intercommunale SDIS Nyon-Dôle et d'en donner décharge au comité de direction**

**Résultat du vote : accepté à l'unanimité**

#### 9) Communication du commandant Pierre-Yves Corthésy

Le commandant Pierre-Yves Corthésy annonce que l'assemblée des sapeurs pompiers aura lieu le 1<sup>er</sup> mai 2015, suivi le 02 mai 2015 par l'organisation de joutes

pour les sapeurs pompiers. (8 équipes inscrites)

#### 10) Divers et propositions individuelles

M. Billardo informe que le rapport d'activité du SDIS Nyon-Dôle est offert à chaque membre du conseil intercommunal.

M. Richard informe que le préavis pour la construction de la caserne de Genolier à été accepté.

La parole n'est plus demandée

**La prochaine séance du Conseil Intercommunal  
aura lieu le 22 septembre 2015 à 20H00 à la caserne.**

La séance est levée à 20H40

Le Président  
D. Gallay



La Secrétaire  
G. Boulenaz

